



PROTECTION DES TERRITOIRES ET DE LA POPULATION

Risque incendie de forêt

OBJECTIF

Aider les collectivités, EPCI et syndicats dans la maîtrise du risque incendie de forêt.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Information sur les aspects réglementaires et techniques relatifs à la Défense des forêts contre les incendies (DFCI) en lien avec les services de l'état et le SDIS.
- ✓ Appui technique et administratif pour la mise en place d'équipements DFCI (pistes, points d'eau, tours de guet, etc.).

Service Environnement :

04 68 85 82 46 - at-environnement@cd66.fr